## Etat-Civil de Roubaix.

NAISSANCES

14 février. — Emile Desquennes, rue de la Paix. — Céline Florin, rue de la Paix. — Edouard Marescaux, rue du Curoir. — Adolphe François, rue de la Croix. — Marie Ledewyn, rue de France. — Henri Paesmans, rue de Tourcoing. — Charles Valentin, rue du Collége. — Julie Gilman, rue des Longues-Haies. — Marie Naems, au Pile. — Pierre Lepers, rue de France.

DÉCÈS.

14 février. — Elise Delcroix, 47 ans, ménagère, rue du Parc. — Xavière Delmulle, 72 ans, ménagère, rue de la Basse-Mazure. — Alfred Ferraille, 34 ans, commis négociant, rue de Lille. — Rosalie Duponchelle, 80 ans, ménagère, rue des Fleurs. — Marie Vandeginste, 3 mois, rue de France. — Jeanne Doutreligne, 10 mois, rue de Lille. — Orélia Delvoye, 2 ans, à la Potennerie.

## Cour d'assises du Nord.

*Audience du 14 février* 1873

Présidence de M. Sauvage. — Ministère public, M. Morcrette, procureur général.

### Affaire du Jardin de la Citadelle.

Douai, 14 février, 3 heures, soir.

La Cour vient de décider de tenir une séance de nuit et le ministère public, d'accord avec la défense, a acquiescé à cet arrangement, qui doit abréger les souffrances de ces neuf malheureux dont les yeux rougis et les figures pâles indiquaient, ce matin, à leur entrée au Palais-de-Justice, la nuit de cruelle anxiété qu'ils viennent de passer.

Je vous ai déjà dit dans quel ordre les accusés sont amenés chaque matin de la prison Saint-Waast au tribunal. Une double haie de gendarmes les accompagne; mais comme le trajet est encore assez long et que la population douaisienne, surtout les femmes, leur montre de plus en plus des dispositions peu bienveillantes, je n'ose dire menaçantes, un piquet de troupes d'infanterie a été ce matin adjoint aux gendarmes et a repoussé la foule qui se pressait partout sur leur passage. De cette manière, du moins, les malheureux ont pu éviter d'entendre de trop près les expressions malsonnantes qu'on ne leur a guère épargnées ces derniers jours.

Tout paraissent très-abattus. Evidemment Cuvelier, Butin et Basset ont pleuré. Ils se traînent en marchant et il y a loin de leur abattement actuel à l'air arrogant des deux premiers jours.

On raconte dans la foule que les dernières dépositions d'hier ont été écrasantes pour Butin. On dit que ce dernier a été accusé par une de ses victimes d'avoir, le lendemain même du meurtre d'Havez, dit à cette malheureuse qu'il venait d'outrager : Comment as-tu osé venir encore ici après ce qu'on raconte de ce qui s'y passe ? Qu'un témoin ait dit cela ou autre chose, toujours est-il que jamais encore nous n'avions vu Butin aussi atteré qu'aujourd'hui.

En passant, Basset, dont les petits yeux se promenaient toujours d'ordinaire sur le public, les tient baissés aujourd'hui et de grosses larmes qu'il essuie de temps à autre avec son mouchoir, coulent le long de ses joues.

Mullier, Conard, Merchez ont la même attitude. Les jeunes Dominoy et Delevoy, ainsi que Leleu, paraissent seuls avoir conservé un peu de leur fermeté première, mais marchent les yeux baissés et ne semblent pas s'inquiéter de ce qui se passe autour d'eux.

Je viens de voir Octavie Queneutte, la fiancée d'Alphonse Havez. La pauvre fille ne paraît guère en meilleur état que les accusés. Elle pleure sans cesse et voudrait bien voir arriver la fin de ces longs débats qui ravivent pour elle tant de poignants souvenirs. Elle n'a, du reste, pu reconnaître avec certitude, parmi les accusés, aucun de ceux qui l'ont assaillie au Bois de Boulogne, le soir où son fiancé a été arraché d'auprès d'elle.

Nous avons dit qu'après les témoignages entendus hier et qui avaient trait surtout à l'assassinat d'Adolphe Havez, M. le procureur général devait prononcer son réquisitoire. A l'ouverture de l'audience, à deux heures de l'après-midi, l'organe du ministère public a porté la parole et maintenu successivement tous les faits sur lesquels se base l'accusation. On nous dit qu'il a conclu en demandant énergiquement au jury de juger sans préoccupation comme sans défaillance et de ne pas oublier que le juré ne relève que de sa conscience et de Dieu.

Me Hattu, défenseur de Cuvelier et de deux de ses co-accusés, a pris ensuite la parole et dans une éloquente plaidoirie, dont les membres du barreau que nous voyons font le plus grand éloge, s'est appliqué à démontrer que les accusés ne sont pas les auteurs des divers crimes relatés dans l'acte d'accusation, mais de mauvais plaisants qui paient cher aujourd'hui leur espièglerie consistant à effrayer les *tourtereaux* du Bois de Boulogne.

Pendant tout le temps que dure cette plaidoirie, nous disent ce soir des témoins oculaires, tous les accusés sanglottent et Basset surtout, si impassible jusqu'ici qu'on le surnommait l'homme de fer, Basset pleure à chaudes larmes. Il y a sans doute vu là-bas, à Lille, sa femme et ses petits enfants dans les angoisses de l'attente et subissant le contre-coup de tout ce qu'il souffre par sa faute.

Trois heures, matin.

L'audience a été interrompue de 6 à 8 heures. Elle a été reprise à huit heures jusqu'à midi.

Il reste deux avocats à entendre. On croit que le verdict sera rendu la nuit prochaine.

(*Mémorial.*)

## Double exécution à Lyon

Ainsi que nous l'annoncions hier, Vuillard et Perret ont été exécutés ce matin.

Voici en deux mots le récit du crime expié :

Le 28 mai 1872, les laitières qui venaient de Lyon, par la route d'Eyries, aperçurent le long du chemin de fer de Genève, à quelques centaines de pas de l'octroi de Montplaisir, un sac taché de sang et qui semblait contenir les débris informes d'un cadavre ; elles en prévinrent les employés du poste. L'un d'eux, le nommé Chenevière, alla voir ce que c'était, puis partit aussitôt pour Villeurbanne, afin de prévenir le commissaire de police.

Arrivé promptement sur les lieux, ce magistrat fit ouvrir le sac déposé sur le trottoir de la route ; il contenait, effectivement, le cadavre d'un homme assassiné pendant la nuit. Au fond, la tête de la victime, passée entre les jambes, paraissait avoir été violemment ployée pour être mise dans cette position.

C'était le cadavre d'un commissionnaire de Vaise, le nommé Patricot.

Les investigations de la justice firent bientôt découvrir les coupables.

Un certain vieillard, ancien limonadier à Vaise, devait, le jour même où se consommait le crime, devait, disons-nous, passer en police correctionnelle, afin d'y répondre contre une accusation de fraude dont il s'était rendu coupable envers la Compagnie du gaz. Patricot devait déposer dans cette affaire, et sa déposition était accablante.

Ces indices étaient suffisants. Vuillard fut arrêté, puis enfin ses complices, Perret et Nuet.

Le 19 décembre, ils comparurent devant les assises du Rhône, et après deux jours de débat, Vuillard et Perret étaient condamnés à mort et Huet aux travaux forcés à perpétuité.

La terrible sentence a été exécutée ce matin.

L'échafaud avait été dressé à trois heures du matin, sur les allées de Perrache, en présence de plus de trois mille personnes.

A cinq heures, on pénétrait dans la cellule des condamnés pour leur apprendre la fatale nouvelle et qu'ils eussent à se préparer à la mort.

La toilette n'a offert aucune particularité remarquable. Vuillard en a subi les apprêts avec beaucoup de courage. Perret paraissait accablé.

A sept heures un quart ils montaient en voiture et un quart d'heures après ils arrivaient au pied de l'instrument du supplice.

Vuillard est descendu le premier, soutenu par un prêtre et un aide. Venait ensuite Perret.

En moins de deux minutes, tout était fini.

## Nouvelles du soir.

On nous écrit de Versailles que le duc de Broglie ne lira que lundi son rapport à la commission des Trente.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier du *Journal de Roubaix.*)

Madrid, 13 février, (par voie de Lisbonne).

On annonce la nomination de M. Abarjuga comme ambassadeur à Londres, et de M. Friol, comme ministre à Bruxelles.

Le ministre d'Espagne à Berlin a eu une conférence avec M. de Bismark ; on croit que l'Allemagne reconnaîtra sans tarder la république Espagnole.

On annonce un décret supprimant les titres nobiliaires et les décorations civiles.

Les juntes révolutionnaires qui avaient été formées dans diverses provinces, obéissant aux ordres du gouvernement, se sont dissoutes.

La commission des Cortès qui avait été chargée d'accompagner le roi est revenue ayant accompli sa mission.

Marseille, 14 février.

Les journaux de Barcelone du 13 rapportent que la veille, la foule qui remplissait la place de la Constitution, pénétra pacifiquement dans l'Hôtel de-Ville demandant des armes, et placa sur le balcon une inscription portant ces mots : *Municipalité autonome; Etats souverains et fédéraux de la République démocratique fédérale. — Vive la confédération Espagnole.* La foule accueillit ces devises par des acclamations.

Le conseil général de la province fit annoncer au peuple qu'il allait télégraphier au gouverneur, promettant en même temps de maintenir l'ordre sous la république démocratique fédérale. Le conseiller qui portait la parole ajouta qu'on allait faire réparer les armes pour les distribuer ensuite au peuple.

Le gouverneur civil a publié un télégramme du gouvernement interdisant la formation de juntes quelconques.

L'autorité militaire a déployé les forces dont elle disposait; les batteries autour du fort Atorasanas étaient servies par les marins de l'Etat. Il n'y a eu aucun conflit.

Marseille, 14 février, soir.

On mande aujourd'hui de Rome :

« Le pape a reçu hier un grand nombre de dames catholiques; le marquis de Cavalletti, président de la société des bonnes œuvres, a lu une adresse. Le Pape a répondu en commentant la parabole du père de famille qui envoie des ouvriers dans sa vigne; il a loué les dames de leur charité à se consacrer au soulagement des pauvres femmes qui ont besoin d'être guidées et conseillées : il a rappelé les pieuses matrones romaines du premier siècle s'occupant de bonnes œuvres. Il a exprimé sa joie de voir que les dames présentes ont la volonté de les imiter, il a ajouté que ce n'est pas le moment de rester inactives maintenant que les ennemis de Dieu sont occupés à détruire les choses les plus saintes.

Rome, 14 février.

Le Sénat a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant proposé par M. Charles Pepoli.

Le Sénat, ému de la nouvelle de l'abdication du roi Amédée, se fait l'interprète du sentiment national en exprimant au prince son admiration pour sa conduite digne et franchement constitutionnelle, en l'assurant que lorsqu'il reviendra dans sa patrie qui le vit partir avec regret, il y retrouvera toujours les sentiments d'affection et le dévoûment qui l'ont accompagné partout.

Le Sénat continue la discussion du budget des travaux publics.

Rome, 14 février.

A la chambre des députés, M. Laporta développe son interpellation déjà annoncée relativement au service funèbre pour l'empereur Napoléon III à Florence.

MM. Lanza et Peruzzi constatent que la cérémonie n'a eu qu'un caractère privé et que la troupe n'est intervenue que pour maintenir l'ordre et rendre hommage au chef d'une armée qui avait combattu avec elle pour la libération de l'Italie. Ils donnent encore d'autres explications. L'interpellation n'a pas de suite.

Londres, 14 février.

*Chambre des Communes.* — M. Ayrton demande pourquoi un envoyé britannique est maintenu auprès du Pape. Il dit que c'est une insulte pour le roi d'Italie et le peuple italien. Il conclut en demandant la communication des documents y relatifs.

Lord Enfield explique que M. Jervoise est simplement un employé du ministère des affaires étrangères dont le service peut se terminer à chaque instant. Il est chargé seulement de la tâche importante de tenir le gouvernement au courant des relations existant entre le gouvernement pontifical et les puissances étrangères.

M. Newdegate regarde le maintien de M. Jervoise à Rome, comme étant une anomalie après la reconnaissance du gouvernement italien par l'Angleterre.

La proposition de M. Ayrton est rejetée par 116 voix contre 63.

Londres 15 février.

*Chambres des Communes.* M. Rylands demande que désormais tous les traités, y compris le récent traité de commerce avec la France, soient soumis au parlement avant ratification.

M. Gladstone dit que le gouvernement anglais n'a pas seulement traité avec le gouvernement français dont il considérait les vues protectionnistes comme erronées, mais encore avec la nation française elle-même, par l'intermédiaire de ses représentants.

Après une discussion assez longue il n'est pas donné suite à la proposition Rylands.

New-York, 14 février.

Le premier train du chemin de fer de l'Ohio au Chesapeake vient de faire le trajet entier de la ligne.

Toronto, 14 février.

L'agent d'émigration pour le Canada, le nommé Wagner, a été arrêté par des émigrants Alsaciens-Lorrains et renvoyé au Canada.

## COMMERCE

### Dépêches télégraphiques.

Havre, 15 février.

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswilwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 2,000 b. bonne demande pour disponible, livrable ferme.

Liverpool, 15 février.

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswilwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 10,000 b., marché calme, livrable ferme.

New-York, 15 février.

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswilwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Coton 20 7/8. — Recettes 127,000 b.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU *Journal de Roubaix.*

Liverpool, 14 février

Clôture : disponible, stationnaire inchangé. Livrable mieux.

Vendu 10,000 balles dont 1,000 pour la spéculation et l'exportation.

| | |
|---|---|
| Ventes de la semaine | 60,000 |
| Pris pour spéculation | 20,000 |
| Pris pour exportation | 4,000 |
| Importations | 56,000 |
| Stock | 442,000 |
| Flottant | 396,000 |

Manchester très-stationnaire.

New-York, 14 février.

| | |
|---|---|
| Agio sur or, clôture | 114 1/2 |
| » plus haut | 114 1/4 |
| » plus bas | 114 1/4 |
| Change sur Londres | 109 1/8 |
| 5/20 Américain | 115 1/8 |
| Coton | — |
| Recettes du jour | 17,000 |

### Avis divers.

Anvers, 12 février. — *Cotons* : En vente publique, pour cause d'avaries, on a offert hier après-midi, 350 balles coton Louisiane provenant d'importations en droiture par les navires *Virginia* et *Halcyon*. Le tout a été adjugé dans les prix de fr. 70 à 110 par 50 kilos eu égard au mérite de la marchandise.

*Laines* : A la neuvième séance de nos ventes de laines, qui a eu lieu hier après-midi, il a été :

| Offert. | | Vendu. |
|---|---|---|
| 1904 b. | laine de Buenos-Ayres. | 1821 b. |
| 307 » | Montevideo. | 291 » |
| 294 » | diverses | 294 » |
| 2505 balles. | | 2406 b. |

Enchères animées ; les prix de hier sont restés pleinement soutenus et la tendance est plus ferme.

De gré à gré on a vendu aujourd'hui 15 balles laine en suint de la Plata.


SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

CAPITAL 120 MILLIONS

Agence à Roubaix,

41 bis, *rue du Chemin de Fer.*

*Opérations de bourse*, achats et ventes de titres, commission 1/10 0/0.

*Coupons*, escompte et encaissements de coupons.

Ouverture de *comptes courants et de comptes de dépôts*

Délivrance de *chèques* sur *Paris, Londres* et les Agences de la Société.

*Effets de commerce.* — Escompte et recouvrements.

Comme opérations spéciales de banque la Société est disposée à accueillir et étudier toutes les propositions qui lui seront faites.

3433

ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE et sur la VIE

Auguste FÉRON

Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille

Représentation de *l'Assuré*

(*sans frais pour l'Assuré*)

près toutes les Compagnies

dans toutes les opérations d'Assurances :

*Polices, Renouvellements, Avenants, etc.*

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS

facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racines et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et ENTIERS, système Américain

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, *rue d'Angleterre, à LILLE*

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE.

La maison J. PUIG et Ce, 17, rue du Faubourg-Monmartre, à Paris, se met à la disposition des créanciers et intéressés de la faillite de la Société Industrielle, pour leur fournir **gratuitement** les renseignements qui leur seraient utiles et les représenter à cette faillite.

Écrire *franco* et joindre timbre-poste de la réponse. 3441.


## BOURSE DE PARIS

DU 14 FÉVRIER

| VALEURS | Clôture | Cl. précéd. | Hausse | Baisse |
|---|---|---|---|---|
| A TERME | | | | |
| 3 0/0 | 55.80 | 55.60 | » 20 | » » |
| 5 0/0 1871 | 87.52 | 87.35 | » 17 | » » |
| 5 0/0 1872 | 89.35 | 89.35 | » 20 | » » |
| Foncier | 820. » | 817.50 | 2.50 | » » |
| Mobilier | 430. » | 423.75 | 6.25 | » » |
| Générale | 593.75 | 593. » | » » | 6.25 |
| Est | 521.25 | 521.25 | » » | » » |
| Lyon | 880. » | 875. » | 5. » | » » |
| Midi | » » | 581.25 | » » | » » |
| Nord | 1003 75 | 1000 » | 3.75 | » » |
| Orléans | 855. » | 855. » | » » | » » |
| Ouest | » » | » » | » » | » » |
| Gaz | 723.75 | 718.75 | 5. » | » » |
| Immobilière | » » | » » | » » | » » |
| Suez | 388.75 | 391.25 | » » | 2.50 |
| Italien | 66. » | 65.95 | » 05 | » » |
| Banque de Fr. | 4525 » | 4495 » | 30. » | » » |
| Banque de P. | 1205 » | 1200 » | 5. » | » » |
| Espagnol | 465. » | 460. » | 5. » | » » |
| Autriche | 768.75 | 768.75 | » » | » » |
| Lombard | 452.50 | 451.25 | 1.25 | » » |
| COMPTANT | | | | |
| 3 0/0 | 55.70 | 55.50 | » 20 | » » |
| 5 0/0 1871 c. | 87.30 | 87.15 | » 15 | » » |
| 5 0/0 1872 | 89.45 | 89.25 | » 20 | » » |
| 4 1/2 | 81.50 | 82. » | » 50 | » » |
| Morgan | 513.75 | 513.75 | » » | » » |
| Ville » 1869 | 277. » | 274.50 | 2.50 | » » |
| » » 1871 | 248.75 | 248.50 | » 25 | » » |
| Est | 272. » | 270.50 | 1.50 | » » |
| Lyon | 277.50 | 278.75 | » » | 1.25 |
| Midi | 272. » | 272.50 | » » | » 50 |
| Orléans | 271.75 | 271.75 | » » | » » |
| Orléans à Ch. | 235. » | » » | » » | » » |
| » à Rouen N. | 225. » | » » | » » | » » |
| » » Sud | 225. » | 225. » | » » | » » |
| EN BANQUE | | | | |
| Espagne Int. | 22 1/8 | 22. » | » 1/8 | » » |
| Esp. Ext. 1869 | 25 5/16 | 25 1/4 | 1/16 | » » |
| Esp. Ext. 1871 | 24 9/16 | 24 7/16 | » 1/8 | » » |
| Turc | 54.30 | 54.30 | » » | » » |
| 6 0/0 Péruvien | 787/8 | » » | 1/16 | » » |

## BULLETIN FINANCIER

*Bourse de Paris du 14 février.*

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix.*)

Le mouvement de baisse paraît décidément arrêté, et la reprise qui s'était déjà manifestée hier s'accentue encore aujourd'hui; on semble avoir laissé de côté, pour le moment, toute préoccupation politique, et les affaires reprennent quelqu'activité.

On cote au début, la rente 55.75 et 55.82 1/12, l'emprunt 89.47 1/2 et 89.55 ; le libéré 87.45 et 87.55; on rétrograde ensuite jusqu'à 55.70, 89.37 1/2 et 87.35, mais en clôture on reprend, à peu près, les plus hauts cours de la journée.

La rente finit à 55.80, l'emprunt à 89.55, le libéré à 87.52 1/2. C'est pour chacun de nos fonds 20 c. de hausse sur hier.

Les valeurs sont toutes un peu plus fermes, notamment la banque de France, qui monte à 4525. La banque de Paris reprend à 1205; elle a même fait un moment 1211.25. Le mobilier espagnol est à 465, le mobilier français à 430. Les chemins français sont tous un peu mieux notamment le Lyon à 880. Les chemins Autrichiens et Lombards sont très fermes. Le Suez continue à être faible, il reste à 388.75. Le Gaz regrend à 723.75; l'Italien, après avoir fait 66.10, reste à 66 fr. Le Turc se maintient à 54.30. Les fonds espagnols ont encore repris un peu aujourd'hui. L'extérieur ancien reste demandé à 25. 5/16, et le nouveau à 24 1/16. Le change sur Londres est à 25.48. La prime de l'or n'est plus que de 4.50 0/00.

Les marchés anglais, allemands et italiens sont tous fermes. Les consolidés anglais ont repris de 1/17.

## BOURSE DE LILLE

DU 14 FÉVRIER 1873

COURS PRÉCÉDENT.

| | |
|---|---|
| FONDS DE L'ÉTAT | |
| Rente 3 0/0 | 55 50 |
| Rente 4 1/2 0/0 | 81 .. |
| Rente 5 0/0 | 87 15 |
| Emprunt 5 0/0 1871, 64 fr. 90 ver. | .. .. |
| Emprunt 5 0/0 1872, 21-50 versés. | 90 70 |
| OBLIGATIONS DES VILLES. | |
| Paris 1855-1860 | 383 75 |
| Paris 1865 | 438 25 |
| Paris 1869 | 275 .. |
| Paris 1871 | 248 25 |
| Lille 1860 | 96 50 |
| Lille 1863 | 83 .. |
| Lille 1868 | 430 .. |
| Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr. | 94 50 |
| Bordeaux | .. .. |
| Département du Nord | 82 .. |
| Armentières | .. .. |
| Amiens | 100 .. |
| CHEMINS DE FER | |
| Actions Nord | 1000 .. |
| id. Lyon | 880 .. |
| id. Orléans | 860 .. |
| id. Lille à Béthune | 326 25 |
| id. Nord-Est français | 260 .. |
| Obligations Nord | 280 .. |
| id. Lyon fusion anciennes | 269 .. |
| id. Lyon fusion nouvelles | 269 75 |
| id. Orléans | 271 75 |
| id. Midi | 271 75 |
| id. Ouest 3 0/0 | 268 75 |
| id. Est 3 0/0 | 276 75 |
| id. Lille à Béthune | 243 75 |
| id. Lille à Valenciennes | 228 75 |
| VALEURS LOCALES | |
| Caisse commerciale de Lille, Verlay | 550 .. |
| Caisse commerce de Roubaix, J. Decroix, Vernier, Verlay et Ce | 513 75 |
| Caisse d'escompte Pérot et Ce | 600 .. |
| id. actions nouvelles 125 versés. | 525 .. |
| Crédit industriel et de Dépôts du Nord | 490 .. |
| Comptoir commercial Devilder et Ce | 510 .. |
| Gaz de Wazemmes c. dé. | 1400 .. |
| Le Nord, assurances contre l'incendie | 1330 .. |
| CHARBONNAGES | |
| Azincourt | 425 .. |
| Bruay | 7150 .. |
| Bully-Grenay (le sixième) | 1050 .. |
| Carvin | 1900 .. |
| Courrières | 21000 .. |
| Escarpelles | 8000 .. |
| Ferfay | 2100 .. |
| Lens | 15835 .. |
| Liévin (action libérée) | .. .. |
| Meurchin | 1800 .. |
| Vicoigne et Nœux | 7175 .. |
| Buchy-anx-Bois (action nouvelles) | .. .. |

COURS DES HUILES DE LILLE DU 14 FÉVRIER

| | Huiles l'hectolitre | GRAINES l'hectolitre | TOURTEAUX les 100 KIL. |
|---|---|---|---|
| Colza | 88 .. | 36 .. | 19 .. |
| — pour p. | .. .. | .. .. | 17 .. |
| Œillet b. c. | 95 .. | 34 .. | 17 50 |
| — Rouges. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Cameline | 80 .. | 24 .. | 15 .. |
| Chanvre | .. .. | .. .. | 15 .. |
| Lin pays | 85 .. | 28 .. | 26 .. |
| Lin gr. étr. | 93 .. | 28 .. | 24 .. |

COURS DES SUCRES DU 3/6 DE LILLE DU 14 FÉVRIER

| SUCRES | Cote officielle | Cours comm. | Demande | Offert |
|---|---|---|---|---|
| Sucre indigène bon à 88 dito. | .. | .. | .. | .. |
| — en pain, 6 Kil. n. l. | 150 | .. | .. | .. |
| Sirops | .. | .. | .. | .. |
| 3/6 betterave disponible | .. | .. | .. | .. |
| — — courant | .. | .. | .. | .. |
| — fin 1re qualité disponible | .81 | .. | .. | .. |
| — — courant | .. | .. | .. | .. |
| — Mélasse disponible | .. | .. | .81 | .81 50 |
| — à livrer 4 premiers | .. | .. | .. | .. |
| — — 4 derniers | .. | .. | .. | .. |
| — — 4 d'été | .. | .52 50 | .. | .. |
| — — 2 prochain | .. | .52 | .. | .. |


ANNUAIRE DE L'ARRONDISSEMENT

pour 1873

par RAVET-ANCEAU

Librairie ALFRED REBOUX, rue Nain, 4